



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
ACQUISITION IMMOBILIERE**

Demande à adresser par courrier à :

Monsieur le Maire

**2 Route de Villebois-Lavalette
16250 Coteaux-du-Blanzacais**

Je soussigné(e) (NOM et prénom(s)) :

Représentant (*) :

Domicilié(e) à :

Date de naissance du ou des propriétaires :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :

Adresse du logement objet de l'acquisition (**) :

Année de construction du logement :

Superficie du logement avec nombre de pièces :

Montant d'acquisition du logement (hors frais d'agence et notariés) :

Classement DPE du logement à la date d'acquisition :

(*) à compléter dans le cas d'une société civile immobilière

() acquisition réalisée entre le 01/01/2027 et le 31/12/2028**

Attestation sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus et sollicite l'attribution d'une subvention de la Commune de Coteaux-du-Blanzacais au titre de l'aide à l'acquisition immobilière de logements situés dans le périmètre communal défini, et m'engage à :

- occuper le logement concerné par la présente demande de subvention pendant une durée minimale de 5 ans à compter de l'attribution du solde de l'aide et à fournir chaque année pendant cette période un justificatif de domicile à la mairie.**
- fournir un DPE classé a minima D dans un délai de cinq ans après l'attribution de l'aide communale.**
- Rembourser l'aide versée par la commune en cas de non-respect des clauses précédentes.**

Fait à ,le

Nom, prénom :

Date et lieu de naissance :

Signature

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ☐ Formulaire de demande de subvention
- ☐ Projet d'acte authentique incluant la clause de reversement de l'aide en cas de revente du bien dans la période de 5 ans qui suit l'acquisition.
- ☐ Attestation notariée nominative de propriété mentionnant la date d'acquisition, l'adresse du bien, le montant d'acquisition hors frais connexes, la date de construction.
- ☐ L'attestation sur l'honneur du propriétaire d'occupation du logement pendant une durée minimale de 5 ans
- ☐ La copie du DPE classé au minimum D ou l'engagement sur l'honneur à réaliser les travaux nécessaires à l'atteinte d'un DPE classé au minimum D et à fournir classé a minima D dans un délai de cinq ans après l'attribution de l'aide communale.
- ☐ RIB contresigné

Le cas échéant :

- ☐ Un justificatif de vacance de plus de 2 ans ou 5 ans du logement délivré par les services fiscaux (taxe vacance)
- ☐ Les statuts de la SCI

Après le dépôt du dossier vous recevrez un accusé de réception vous informant de la réception de votre dossier complet par les services de la mairie, ou le cas échéant vous demandant la production de pièces complémentaires.